

# Carte d'invalidité

## Réunir les pièces justificatives

### Pour tous les demandeurs

---

- ✓ Une pièce attestant de la qualité de pensionné (fiche descriptive des infirmités, intercalaire de décision de concession primitive, constat provisoire des droits à pension proposant la reconnaissance d'un droit à une indemnisation, pour les pensions récentes ou les aggravations ou, à défaut, certificat modèle 15 datant de moins de trois mois)
- ✓ Une photo d'identité, à agraffer dans le rectangle prévu à cet effet dans le formulaire

### Pour les demandes particulières : la carte à double barre rouge ou avec mention "station debout pénible" ^

---

- ✓ Un certificat médical motivé concluant à l'attribution de cette carte ou mention